

Les rapports du GIEC alertent sur l'augmentation du taux de CO2 dans l'atmosphère et les dangers du dérèglement climatique. Le dernier rapport précise qu' "il reste 3 ans pour agir". La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) issue des accords de Paris sur le climat, fixe l'objectif 2023 à 24 100 MW et 2028 à 33 200 MW installés en France pour l'énergie éolienne : à ce jour ces objectifs ne sont pas atteints ! De plus, la guerre en Ukraine nous rappelle l'importance de l'indépendance l'énergétique. Dans ce contexte, il semble nécessaire de déployer les projets éoliens.

Les études réalisées afin de limiter l'impact de ces projets permet d'allier cet objectif global avec une implantation cohérente sur le territoire. Le projet éolien des Rainettes entre tout à fait dans cette démarche en limitant le nombre de turbines (4). L'éloignement depuis les habitations les plus proches, la distance raisonnable aux boisements ainsi qu'une implantation cohérente avec la RD674 et les parcs alentours sont le reflet d'un projet raisonnable et raisonné.

Je suis pour les énergies renouvelables et pour le parc éolien des Rainettes en particulier.

Laura Buchy